

**MOIS  
SANS  
TABAC**



# CHALLENGE INTER-STRUCTURES 2023

NOUVELLE-AQUITAINE

## Défi #3 : du 20 au 30 novembre

### Consigne Défi #3 :

Votre équipe a été sélectionnée par le cabinet du Ministre de la santé et de la prévention pour réactualiser le pictogramme espace non-fumeur (voir Annexe). Il vous donne comme consigne de le rendre plus attractif et tourné vers une **approche positive et bienveillante**. À vous de le personnaliser, de faire évoluer cet affichage en cohérence avec votre structure. Le visuel ne devra pas stigmatiser les fumeurs.

Vous avez jusqu'au 30 novembre à midi pour nous soumettre votre nouvel affichage des espaces non-fumeurs (affiche numérique ou photo) sur [challenge\\_mois.sans.tabac@coreadd.com](mailto:challenge_mois.sans.tabac@coreadd.com).

**DERNIER DÉFI, C'EST À VOUS, DONNEZ TOUT !**

L'équipe du Mois sans tabac Nouvelle-Aquitaine

**MOIS  
SANS  
TABAC**



# **CHALLENGE INTER-STRUCTURES 2023**

**NOUVELLE-AQUITAINE**

## **Annexe**

Pictogramme usuel servant d'affichage dans les lieux publics.

